Envoyé en préfecture le 11/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260327-D20260327_08-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	21	23

Vote
Approbation à l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. LE CORRE Renaud, Mme MILLION Line, M. JUSTOM Philippe, Mme AMIOT Clémence, M. TIBULLE Lionel, Mme CHAPPEY Angélique, M. LE MOUELLIC Mickaël, Mme LETULLE Elodie, Mme JUBIN Stefanie, M. RIBLER Pascal, Mme CADIO Evelyne, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. BIGOT Pierre, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic, Mme HASCOET Solène.

Absents excusés : M. GOUADEC Patrice a donné pouvoir à M. NICOLAS Frank, M. CONGUISTI Yvan a donné pouvoir à M. BIGOT Pierre.

A été nommé secrétaire : Mme ROLLAND Anne-Sophie.

D20260327_08 - Désignation des représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux

Rapporteur : M. Frank NICOLAS

Il est rappelé que les délégués des communes sont obligatoirement désignés par le conseil municipal parmi ses membres comme le prévoit l'article L.5212-7 du CGCT. L'élection des délégués se déroule à bulletin secret conformément aux articles L.5211-7 et L.2122-7 du même code.

Il est nécessaire de désigner les représentants de la commune auprès des partenaires suivants :

- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du centre de secours des Pompiers
  - 2 délégués titulaires : Frank NICOLAS et Philippe JUSTOM
- Morbihan Energie :
  - 2 délégués titulaires : Didier LE NEZET et Patrice GOUADEC
- Eau du Morbihan
  - 2 délégués titulaires : Lionel TIBULLE et Philippe JUSTOM
- Syndicat mixte de la Ria d'Etel
  - 1 titulaire : Solène HASCOET
  - 1 suppléant : Patrice GOUADEC
- Syndicat mixte pour le SCOT du pays de Lorient
  - 1 titulaire : Didier LE BLIMEAU
  - 1 suppléant : Solène HASCOET
- Ensemble à domicile (constitué en GCSMS) :
  - 1 titulaire : Angelique CHAPPEY
  - 1 suppléant : Evelyne CADIO

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire :
- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez